RAPPORT ANNUEL

Août 1992 - Août 1993

1. COMMISSION DE GESTION
2. ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES
3. ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE
4. PROTECTION LÉGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE
5. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES
6. ADMINISTRATION ET FINANCES

Commission de gestion Champ-Pittet 1400 Cheseaux-Noréaz

Le présent rapport s'adresse prioritairement aux partenaires de la Convention à savoir aux gouvernements cantonaux de Fribourg et Vaud et aux comités de la LSPN et du WWF ainsi qu'à l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. Il est destiné également à l'information des administrations cantonales concernées et des autorités communales. Occasionnellement il est mis à disposition de personnes qui ont un intérêt particulier à la gestion de la Grande Cariçaie.

La période couverte par le rapport annuel (15 août 1992 - 15 août 1993) est déterminée de façon à tenir compte au mieux de la phénologie de la saison d'entretien.

Tous les aspects de la météorologie, des fluctuations du lac, du développement de la végétation et de la faune seront traités dans la Chronique de la Grande Cariçaie 92-93 (Journal des Grèves No 29), qui constitue une annexe au présent rapport.

1. Commission de gestion

1.1 Composition de la Commission

Mme Silvia Lieberherr, représentante du WWF, s'est retirée et a été remplacée par M. Alain Schwab.

1.2 Séances de la Commission

La Commission a tenu 3 séances au cours de la période considérée.

La principale problématique qui a préoccupé la commission est celle de la **protection des zones naturelles** et de la mise en application des mesures du plan directeur intercantonal. D'une part les autorités cantonales étaient appelées à se prononcer sur le périmètre du site marécageux d'importance nationale No 416 Grande Cariçaie; alors que l'administration vaudoise traitait cette affaire directement, à Fribourg un groupe de travail a été chargé d'étudier des modifications et de trouver un compromis avec certaines communes. D'autre part, un député de chaque canton a développé devant son Grand Conseil une motion demandant l'ajournement des fins de bail qui frappaient les propriétaires de chalets installés sur le domaine de l'Etat; l'affaire n'est pas close puisque chaque parlement a refusé la réponse du gouvernement qui s'en tenait à sa décision de supprimer ces chalets. Enfin, les cantons étant chargés de la mise en application de 4 ordonnances fédérales (OROEM, zones alluviales, bas-marais, OSM), ils entreprennent l'étude détaillée des réserves naturelles définies par le plan directeur. Ainsi la Sous-commission d'information (5.1) a été chargée de faire des propositions concernant l'accessibilité de ces réserves et l'accueil du public. L'ensemble de ces problèmes a fait l'objet d'une séance à laquelle ont pris part les Conseillers d'Etat P. Aeby et D. Schmutz.

La commission a été sollicitée de donner plusieurs **préavis**, notamment sur la modification de plans d'aménagement local (4.2)

En application de la Convention de 1992, une **Sous-commission d'information** a été créée pour remplacer le groupe de travail qui traitait ces questions jusqu'ici. La Commission a approuvé le cahier des charges de cette sous-commission et en a désigné les membres (5.1).

Le livre blanc rédigé par l'organe exécutif a été discuté par la Commission qui l'a transmis pour information aux Conseillers d'Etat et administrations concernés, ainsi qu'aux autorités communales.

Titre : Grande Cariçaie. 10 ans de gestion
Réflexions et propositions
Groupe d'étude et de gestion. Décembre 1992

2. ENTRETIEN DES ZONES NATURELLES

Le principal objectif des travaux d'entretien reste de résister pour le long terme à un atterrissement et à un embroussaillement des marais, ce qui serait sa destinée, compte tenu de la suppression des inondations périodiques naturelles.

2.1 Débroussaillement

Le débroussaillement mécanique a broyé la végétation sur 3 km de lisière dans le secteur de Delley-Chabrey d'une part, et à la réserve de Cheyres d'autre part.

Des groupes de volontaires (2.8) se sont chargés du débroussaillement de 1.1 ha de clairières à Chabrey, Forel et Cheseaux-Noréaz. Les branches ont été ensuite déchiquetées (dans le secteur de Chabrey grâce à l'aide de l'équipe du secteur 2 des lacs et cours d'eau) et les 70 m3 de copeaux (environ 30 t) repris pour un paddock.

2.2 Fauchage des marais

Le 2ème contrat quinquenal étant arrivé à échéance, un nouveau contrat de fauchage a été passé avec l'entreprise Eltel de Cronay. Entre le 12 octobre et le 4 mars, 88,2 ha ont été fauchés. Cette campagne n'a été interrompue que pendant les 3 semaines où la machine a été engagée au déplacement de matériaux excavés (2.4).

Il semble que grâce au nouveau mode de rémunération, on peut désormais compter sur le fauchage des prairies à petites laiches par des machines conventionnelles. Trois agriculteurs ont fauché 28.7ha à Portalban et à Cudrefin.

Les volontaires ont en outre fané une clairière à Chabrey.

Au total ce sont ainsi 117 ha de marais qui ont été fauchés.

2.3 Ecoulement de la paille

Il n'est pas aisé de se pencher sur la question de la productivité, car la quantité de matière exportée n'est pas exactement connue. D'une part, on ne demande à ce sujet pas de comptes aux agriculteurs; d'autre part, la nature de la végétation est très différente d'une endroit à l'autre et son taux d'humidité évolue énormément au cours des 5 mois que dure le fauchage. La seule mesure qu'on a de la quantité de paille, est le nombre de balles évacuées par la faucheuse à chenilles. Ce nombre a été de 3'744 balles cette saison, ce qui est particulièrement peu en regard de la surface fauchée. La cause probablement principale en est que l'enrouleuse installée sur le nouvelle machine est nettement plus efficace que la précédente et confectionne des balles plus denses.

En tout état de cause, il n'y a pas eu de problème pour évacuer la production. Comme de coutume, les viticulteurs ont été les principaux destinataires (71%), bien que la couverture du sol pour des cultures fruitières et notamment des fraisières ait aussi consommé une part importante (19%).

2.4 Décapage de roselière

Sur la base du nouveau programme d'entretien défini par la Sous-commission scientifique au cours de l'exercice précédent, un premier chantier de décapage a été exécuté dans la 2ème quinzaine de janvier à Font. Une couche de rhizomes et de sol est enlevée afin de rajeunir les roselières intérieures. L'objectif est ainsi d'obtenir en une action qui ne doit se répéter qu'à des intervalles éloignés (15 ou 20 ans) un meilleur résultat qu'avec le fauchage triennal, lequel au reste laisse des ornières dans ces sols tendres.

Une surface de 5'300 m2 a été découpée en 3 zones de profondeurs différentes (20, 30 et 40 cm), et fera l'objet de mesures et d'observations ces 5 prochaines années afin d'évaluer l'adéquation de cette intervention. Après avoir été laissés en dépôt pendant 4 mois, les 1'800 m3 excavés ont été évacués. On a constaté qu'ils étaient principalement constitués de rhizomes ce qui laisse peu d'espoir d'utiliser ces matériaux dans l'agriculture.

2.5 Aménagement de biotope

Sur la rive à proximité de la place de tir de Forel, des terrassements ont été entrepris pour constituer un biotope favorable à la fois aux limicoles et aux batraciens. Une surface de 1'200 m2 a été décapée et deux petites vasières et un plan d'eau constitués par apport d'argile.

2.6 Dévestiture et infrastructures

Différentes interventions ont été pratiquées afin de maintenir ouverts les chemins utilisés pour le transport de la paille. Les bords ont été éparés à Portalban (800 m) et entre Estavayer-le-lac et Font (1'700 m). Entre Cudrefin et Trouville, un entretien plus approfondi (éparage, curage des fossés, recharge des banquettes) a été effectué avec une participation de l'Office des gérances.

Le GEG continue de se charger de l'entretien du sentier-nature de Châbles, des aires de chargement de paille et de divers chemins. Un accent a été donné sur celui traversant la réserve de Cheyres et sur le chemin des grèves à Chabrey-Champmartin.

2.7 Entretien de forêt

L'équipe du triage a effectué une importante coupe de sécurité le long de la voie CFF à Cheseaux-Noréaz.

2.8 Collaboration volontaire

3 groupes totalisant 46 personnes ont consacré chacun une semaine à des travaux de débroussaillement de clairières (2.1). Des actions plus ponctuelles, d'une durée d'une demi à deux journées ont été organisée pour débarrasser des branches ou faucher une clairière.

Le "groupe de mars" est presque devenu une institution. Par un appel lancé dans les journaux de la LSPN et du WWF, le GEG réunit un petit groupe de volontaires qui participent pendant 2 à 4 semaines à diverses tâches de remise en état à la fin des travaux d'entretien. En mars 1993, l'effectif a oscillé entre 3 et 5 personnes qui ont ensemble fourni 450 heures de travail efficace, notamment aux épis anti-érosion (2.9).

Au total le travail volontaire de l'exercice a réuni les forces de 96 personnes sur 1'800 heures.

2.9 Protection contre l'érosion

Les épis de la Maladaire (Yvonand) ont à nouveau été réparés, et complétés au moyen de 500 sacs de sable, travail effectué par un groupe de volontaires. Après avoir abandonné le système de protection au moyen de fascines, force est de constater que les petits épis, dont la structure est entièrement végétale, ne tiennent pas la durée. Construits en 1985 par le Service des eaux, leur maintien a nécessité de nombreuses interventions. Celle-ci sera probablement la dernière avant leur abandon.

D'entente avec le GEG, le Service archéologique cantonal a fait protéger, par des troupes de pontonniers, 2 stations lacustres (à Font et à Forel), en les recouvrant de sacs de gravier.

3. ETUDES ET SURVEILLANCE SCIENTIFIQUE

3.1 Sous-commission scientifique (SCS)

Les mutations suivantes sont intervenues parmi les membres :

- Mme S. Zumbach, collaboratrice du KARCH au musée d'histoire naturelle du canton de Berne, a remplacé M. K. Grossenbacher

- le professeur J.-B. Lachavanne, du Laboratoire d'écologie et biologie aquatiques de l'Université de Genève a été nommé

- M. M. Jaeggi s'est retiré. Il est toutefois convenu, qu'en cas de besoin, la SCS peut obtenir le concours d'un spécialiste du laboratoire d'hydraulique de l'EPFZ.

La SCS s'est réunie deux fois pendant la période considérée. Au cours de la première séance, elle a examiné notamment la procédure utilisée pour la nouvelle cartographie grâce à une présentation à l'EPFL, par le mandataire, l'Institut de photogrammétrie.

Lors de la deuxième séance, la SCS s'est lancée dans un travail de plus longue haleine, puisque'elle a commencé l'examen des divers plans de gestion attachés à chaque milieu particulier. Ce travail se prolongera sur la ou les prochaines séances avec l'étude d'autres milieux pour lesquels un plan de gestion est encore en cours de réalisation.

3.2 Sous-commission forestière (SCF)

Christophe Le Nédic a remplacé Christian Roulier à la fois comme membre de la SCF délégué par le GEG et comme secrétaire. Toutefois, C. Roulier, chargé maintenant du Service-conseil Zones alluviales, continue de participer aux travaux de la SCF au titre de conseiller scientifique permanent.

Au cours de la période considérée, la SCF s'est réunie 6 fois. Elle a principalement travaillé sur le plan de gestion des forêts de la zone-test de Champmartin, qu'elle a achevé et présenté aux membres de la Commission de gestion et de la SCS, puis aux représentants de l'Office fédéral de l'environnement, des forêts et du paysage. L'ensemble du travail a bien été accueilli par ces différentes personnes et la SCF s'est vue assurer un éventuel financement du plan de gestion des forêts, non seulement de la zone-test de Champmartin, mais aussi des autres forêts incluses dans le périmètre de la convention. Elle s'est en outre attachée à la redéfinition des zones-témoins forestières, qui ont à présent un caractère définitif.

3.3 Groupe d'étude érosion

Le groupe de travail s'est réuni en 3 séances et a en outre visité les travaux de protection des rives entrepris ces dernières années sur les rives sud et ouest du lac de Bienne. Le relevé bathymétrique de la beine entre Yverdon et la Broye a été effectué, ainsi que les relevés servant à l'étude écologique. Par ailleurs l'étude de différents modes de protection pouvant s'appliquer au secteur-test d'Yverdon-Yvonand a été avancée.

3.4 Surveillance scientifique

Comme chaque année depuis 1984, les 34 carrés permanents servant à surveiller l'influence du fauchage sur la **végétation** ont été relevés. Un rapport de synthèse est en cours d'élaboration. Les 11 transects de lisière permanents ont également été relevés, comme chaque année depuis 1984, en collaboration avec les étudiants de l'Institut de botanique de l'Université de Lausanne.

Une étude particulière a débuté en août 1992 sur l'essai de décapage d'une roselière atterrie à Font (2.4). 9 carrés permanents ont été disposés dans la zone traitée et relevés, et la surface a été cartographiée. 5 années de mesures seront nécessaires afin de pouvoir apporter les premières conclusions quant à l'impact de ce type de travaux sur les roselières intérieures.

A la suite du creusement de Font en 1988, une observation systématique de la colonisation du plan d'eau par la végétation et les insectes a été entreprise pendant 5 ans. Le rapport final concernant la végétation a été publié.

Titre :	
Rapport de gestion No 22	Colonisation des étangs de Font par la végétation de 1988 à 1992 C. Oïhénart et J. Perfetta Laboratoire d'écologie et biologie aquatiques. Université de Genève, août 1993.

Se basant sur la cartographie des **roselières lacustres** établie deux ans plus tôt, un système de surveillance de leur évolution a été mis en place. Un centaine de stations permanentes (matérialisées par un tube métallique 2") ont été implantées entre Yvonand et Cudrefin. Elles seront relevées chaque année à partir de 1993.

La surveillance de l'**avifaune** nicheuse des marais par la méthode des plans quadrillés s'est poursuivie. 24 recensements ont été effectués sur les 3 parcelles d'étude. Un rapport sur les résultats obtenus en 1991, 1992 et 1993 est en préparation.

Afin de vérifier les résultats de la protection des **réserves d'oiseaux d'eau** (OROEM), la Section chasse et étude du gibier de l'OFEFP a ordonné un suivi qui est dirigé à l'échelon national par la Station ornithologique suisse. Dans ce contexte, le GEG a reçu mandat de coordonner les observations pour le lac de Neuchâtel. Des recensements mensuels d'oiseaux d'eau ont été effectués d'octobre 1992 à mars 1993, et deux fois pendant la période de nidification. 9 secteurs ont été définis et répartis entre autant d'ornithologues amateurs qui fournissent le résultat de leurs observations au GEG. En plus, un stagiaire ornithologue a passé 5 semaines d'été à récolter des données sur la réussite de la nidification. Ce programme de surveillance des zones OROEM sera poursuivi pour au moins une année supplémentaire. Un premier rapport a été publié.

Titre :	Populations d'oiseaux d'eau 1992/93 dans les réserves d'oiseaux d'eau suisses d'importance internationale. V. Keller Station ornithologique suisse, Sempach, août 1993.

Une étude visant à définir un programme de suivi des populations de **batraciens** de la Grande Cariçaie a débuté au printemps 1993. Un diplomant de l'Institut de Zoologie de l'Université de Lausanne, sous la direction partielle de la Conservation de la faune du canton de Vaud est chargé de préparer un programme de suivi. Différentes techniques d'échantillonnages ont été testées dans le secteur de Champmartin-Cudrefin. Le GEG a participé à cette étude en mettant en place 1,5 km de barrière d'interception et de pièges. Pendant 2 mois, des stagiaires et collaborateurs du GEG ont contribué à la collecte et au recensement. L'étude préliminaire devrait se terminer en été 1994, après la deuxième saison de migration. Elle devrait servir de base à un recensement plus général des batraciens de la Grande Cariçaie.

En ce qui concernes les **invertébrés**, le recensement des libellules et papillons diurnes s'est poursuivi sur l'ensemble de la rive, avec la participation de 6 entomologues bénévoles. Le 3ème recensement a fait l'objet d'un rapport.

Titre	
Rapport de gestion No 26	Recensement des libellules et papillons. Résultats de 1992. B. Mulhauser. Décembre 1992.

Par ailleurs, la surveillance de l'effet de l'entretien sur les lisières s'est poursuivi par la 4ème année de relevés d'araignées, d'orthoptères et de papillons. Le rapport intermédiaire rédigé à ce sujet fait apparaître que si les interventions de fauchage et de débroussaillement ont des effets négatifs à court terme sur les populations d'invertébrés considérés, ces effets deviennent positifs après 3 ans, lorsque la lisière s'est reformée.

Titre :	
Rapport de gestion No 19	Effets de l'entretien des lisières sur les peuplements d'orthoptères , de papillons diurnes et d'araignées. Résultats de 1989 - 1991. B. Mulhauser. Juin 1993.

Avant d'entreprendre le décapage d'une roselière à Font (2.4), la situation de départ a été relevée, comme on l'a dit plus haut pour la végétation. L'échantillonnage des invertébrés a été effectué à 4 reprises dans l'an 0 soit 1992. Après sélection des groupes les plus représentatifs, ce recensement, qui s'effectue sur 12 carrés permanents, se poursuivra pendant 5 ans. Il contribuera à définir l'opportunité du décapage de roselières à plus grande échelle.

3.5 Etudes particulières

Les études consacrées à **l'influence des fluctuations du niveau du lac** sur les zones naturelles se poursuivent.

Les botanistes de l'Université de Neuchâtel font actuellement des simulations sur support informatique pour comprendre les relations entre niveau du lac et niveau phréatique.

En parallèle à cette étude de longue haleine, un étudiant de l'Université de Genève a entrepris un travail de diplôme consacré aux relations entre associations végétales, altimétrie fine et dynamique des nappes aquifères. Ce travail devrait constituer un complément intéressant aux travaux précités puisqu'il apporte des renseignements sur une surface complète et non pas seulement sur des transects linéaires. Cette étude devrait être achevée à fin 1993.

L'étude de l'influence des variations du niveau du lac se poursuit aussi dans le domaine ornithologique. Un 3ème rapport intermédiaire, portant le même titre que les précédents, a été publié :

Titre — Einfluss der Wasserstandsschwankungen des Neuenburgersees auf den Bruterfolg von schilfbewohnende Singvögeln. Zwischenbericht 1992. A. Aebischer. Institut de Zoologie. Université de Fribourg.

Au cours d'une séance en 1990 consacrée au problème de l'érosion, la SCS avait constaté que les connaissances sur la **beine lacustre** étaient lacunaires et qu'il y avait lieu de faire des propositions sur les études à entreprendre dans la perspective d'ouvrages de protection contre l'érosion. Le rapport commandé au professeur J.-B. Lachavanne a été terminé.

Titre : — Bases nécessaires à la gestion de la beine littorale de la rive sud du lac de Neuchâtel
J. Perfetta et al. Laboratoire d'écologie et biologie aquatiques. Université de Genève 1993.

L'étude générale de l'érosion, entreprise dès 1988 par le Laboratoire d'hydraulique de l'EPFZ sur mandat du GEG vient de se terminer par la rédaction d'un second rapport concernant particulièrement la moitié est de la rive.

Titre — Erosion de la rive sud du lac de Neuchâtel. Rapport final
Laboratoire de recherches hydrauliques, hydrologiques et glaciologiques de l'EPFZ.
Août 1993.

Entreprise en 1991, **l'élaboration de nouvelles cartes** 1:5'000 s'est poursuivie. Sur 6 nouveaux km de marais, la végétation a été cartographiée. Ajouté au travail réalisé au cours de l'exercice précédent, le secteur cartographié couvre maintenant les 10 km entre la Baie d'Ostende et Cudrefin. La digitalisation des données qui permettront de composer cette cartographie s'est poursuivie au Laboratoire de photogrammétrie de l'EPFL.

Le GEG a prolongé le mandat du bureau Econat pour estimer l'évolution des populations de **batraciens** dans la zone Yverdon-Yvonand. Pour 1993, l'étude s'est terminée après la migration de printemps.

Titre	
Rapport de gestion No 27	Protection des batraciens. Estimation des populations utilisant les passages sous la route Yverdon-Yvonand. Printemps 1993. Econat. Août 1993.

On dispose désormais d'un relevé complet des **oiseaux nicheurs** de la Grande Cariçaie et de son arrière-pays, grâce à la publication de l'Atlas fribourgeois, qui couvre également les secteurs vaudois de la rive sud.

Titre	Atlas des oiseaux nicheurs du canton de Fribourg et de la Broye vaudoise. Cercle ornithologique de Fribourg. 1993.

3.6 Zones témoin

Rien à signaler.

3.7 Echanges scientifiques

B. Mulhauser a présenté les résultats des recensements efectués par le GEG lors du symposium sur les libellules à Bâle.

4. PROTECTION LÉGALE ET SURVEILLANCE DU TERRITOIRE

4.1 Zones naturelles

L'ordonnance sur les zones alluviales (OZA), qui vise à protéger au plan fédéral les zones alluviales d'importance nationale, a été mise en vigueur en novembre 1992. Ses prescriptions concernent avant tout la gestion des forêts et n'ont pas d'influence pour le public.

A la demande des cantons, un réexamen des périmètres et prescriptions de l'**OROEM** a donné lieu à plusieurs visites et séances. Il s'agissait plus particulièrement des secteurs de Cheyres et de Chevroux. Les services de la chasse et de la pêche des cantons de FR, NE et VD ont publié une carte des périmètres OROEM à l'attention des navigateurs. Ce document, auquel était joint le Journal des grèves No 24 (concernant les oiseaux d'eau), n'a jusqu'ici été distribué aux propriétaires de bateaux que par Fribourg et Neuchâtel.

En vue de la mise en application des 4 ordonnances fédérales concernant la Grande Cariçaie, des travaux préparatoires ont eu lieu dans plusieurs domaines. La suppression des chalets installés sur le domaine de l'Etat et la création de réserves naturelles étaient au centre de ces préoccupations, comme on l'a déjà rapporté au point 1.2. Une sous-commission de gestion du Grand Conseil vaudois est venue visiter les principaux secteurs de chalets appelés à disparaître.

4.2 Préavis et plans d'aménagement

Consultée en phase préalable ou finale de plans d'aménagement locaux, la Commission de gestion a émis de nombreux préavis. Certains cas n'ont donné lieu qu'à des remarques, par exemple les **PAL de Font, Estavayer-le-lac, Delley, Champmartin, Gletterens**, et les plans de quartier de Champ-Pittet (**Cheseaux-Noréaz**) et Mordagne (**Yvonand**).

Quelques cas ont suscité une réflexion approfondie de la Commission. Pour le PAL de **Cheyres**, elle a jugé inacceptable que le plan directeur intercantonal n'y soit pas respecté, et que des zones de construction empiètent sur des zones naturelles protégées.

Elle a émis également un préavis négatif à l'idée d'un itinéraire cyclotouristique traversant la **réserve de Cheyres-Châbles-Font**, tout en admettant toutefois le passage de vélos.

La commission a appuyé l'opposition que le GEG avait manifestée contre une atténuation des prescriptions de l'OROEM visant à autoriser les propriétaires de Crevel (**Cheyres**) à traverser, en bateau et à pied, la zone protégée.

Le cas de la modification du PAL de **Chabrey** a aussi un caractère exemplaire. La commission a préavisé négativement l'extension d'une zone à bâtir le long de la crête, ce qui serait contraire aux mesures du plan directeur qui tendent à conserver intact le bord supérieur du paysage riverain.

4.3 Aménagements divers, détériorations

Plusieurs ruisseaux ont nécessité des aménagements pour lesquels le GEG a été concerné. A **Autavaux,** comme le dernier rapport annuel le mentionnait déjà, un compromis a été admis pour le ruisseau de Longefont, sous forme d'un seuil partageant les eaux entre la forêt alluviale et le canal. A **Chevroux**, le GEG a réagi contre une tranchée creusée dans la roselière en prolongation du canal recevant l'exutoire de la STEP. Ici aussi, une solution a été trouvée, avec l'aide du chef de secteur des lacs et cours d'eau. A **Estavayer-le-lac,** enfin, un cas a été résolu, celui d'un ruisseau proche de la STEP : à l'avenir, la forêt alluviale sera mieux alimentée, alors que le chalet voisin sera protégé des inondations.

Le GEG a déposé plainte au sujet d'un remblayage de végétation riveraine intervenu à la plage de **Gletterens** ainsi que d'un défrichement et dépôt effectués au bord du lac à **Cheyres**. Dans les 2 cas, le prononcé du préfet condamne ces interventions; pour le premier, la commune est mise à l'amende.

5. INFORMATION ET RELATIONS PUBLIQUES

5.1 Sous-commission d'information (SCI)

Cette sous-commission a été ainsi composée par la commission de gestion (1.2) : M. D. von Siebenthal (VD) (président), M. J.-L. Baechler (FR), P. Hunkeler (LSPN), A Schwab (WWF) et J.-D. Wicky (OFEFP).

Elle s'est réunie 5 fois et a, en plus, organisé une séance de coordination avec les administrations cantonales et fédérales concernées par la protection de la Grande Cariçaie. Un important travail a été accompli en matière d'accueil du public dans les futures réserves naturelles; les propositions de la SCI en cette matière, après avoir été approuvées par la Commission de gestion, ont été discutées avec les 2 chefs de départements des travaux publics (1.2)

5.2 Relations avec les communes

Les communes ont été informées par écrit du programme des travaux d'entretien les concernant, et l'une a reçu les plans et compléments qu'elle souhaitait. Des contacts directs avec les autorités ont eu lieu lorsque la discussion des dossiers l'exigeait, notamment **Chevroux** et **Autavaux** (ruisseaux cf. 4.3).

Plusieurs rencontres ont eu lieu avec des délégations du conseil communal d'**Estavayer-le-lac** dans le contexte du projet d'aménagement de la Grande Gouille.

5.3 Media

Des services de presse ont été réalisés

- pour présenter les résultats des recensements d'oiseaux et d'invertébrés
- pour présenter le décapage des roselières
- pour annoncer le début d'un programme de surveillance des batraciens.

Plusieurs articles ont paru à la suite de la publication du rapport décennal (5.4) et du journal des grèves No 27 (5.5).

Le journal romand de la TV a fait un reportage sur les travaux de décapage à Font. Plusieurs émission de radio ont eu trait à la Grande Cariçaie : émissions de vacances à RSR I et à DSR, interview au sujet du projet de la Grande Gouille.

5.4 Publications et documents

Pour marquer le dixième anniversaire de la convention relative aux zones naturelles, un **rapport décennal** a été publié sous forme d'une plaquette de 16 pages en couleurs. Elle a été distribuée à environ 1'000 destinataires parmi lesquels les autorités des deux cantons et des communes riveraines, les administrations fédérales et cantonales concernées.

Titre	Grande Cariçaie 1982 - 1992 Commission de gestion. Avril 1993

Le livre "La Grande Cariçaie", produit à 4'000 exemplaires par les Editions 24 heures au printemps 1992, est complètement épuisé.

5.5 Journal des grèves

Seuls 2 numéros du Journal des grèves ont été réalisés :

No 26 Chronique 1991-1992

No 27 Accueil du public dans les zones naturelles

5.6 Excursions, conférences, rencontres

La visite publique des travaux d'entretien, organisée cette année à Chevroux au mois de janvier a attiré une soixantaine de participants, surtout des habitants de la région et des viticulteurs invités à venir voir la nouvelle faucheuse.

Deux excursions publiques dans les zones naturelles ont eu lieu en été, l'une à partir de Cudrefin et l'autre de Cheyres. Seule la seconde a été bien fréquentée. On a pu y constater que les vacanciers n'étaient pas intéressés par cette possibilité de visite.

Le GEG a organisé aussi une douzaine de prestations destinées à des groupes. Il a notamment pris une part active dans la formation des responsables des réserves LSPN et de ceux de ALA ainsi que des étudiants du SANU. Il a effectué plusieurs excursions et présentations notamment à l'attention des surveillants des zones OROEM, d'étudiants de plusieurs universités et de cours de 3ème cycle, des stagiaires du centre LSPN de Champ-Pittet, des participants au colloque tourbières et d'une commission de l'UNESCO. Plusieurs de ces prestations ont été organisées par le centre LSPN de Champ-Pittet.

Une séance a permis au comité de l'Association des riverains de la rive sud du lac de Neuchâtel et du lac de Morat (ARSUD) de faire connaissance avec le GEG.

5.7 Sentiers-nature et panneaux

Les sentiers-nature ont fait l'objet d'un entretien courant. Les panneaux d'information provisoires concernant l'entretien ou les études semblent bien appréciés du public.

6. ADMINISTRATION ET FINANCES

6.1 Organe exécutif

Collaborateur du GEG dès sa création, Christian Roulier, biologiste, a quitté cet emploi pour se consacrer au Service conseil Zones alluviales mis sur pied par l'OFEFP. Pour le remplacer, la commission de gestion a désigné Christian Clerc, biologiste.

6.2 Finances

Les comptes 1992-1993 ne sont pas encore bouclés au moment de la rédaction du présent rapport. Après avoir été ajusté pour tenir compte d'une réduction de la contribution fédérale, le budget a été arrêté à Fr. 1'261'000.-.

6.3 Véhicules

Grâce au fonds "véhicules et machines" mis à sa disposition par la Loterie romande, le GEG a restauré et aménagé une roulotte de chantier mise à sa disposition par l'entreprise Gabella d'Yverdon. Ce véhicule servira tantôt de bureau pour les stagiaires à Champ-Pittet, tantôt de dépôt et réfectoire sur le terrain pour les groupes et volontaires.

Annexes : - Liste des membres de la Commission de gestion et de ses sous-commissions
- Chronique de la Grande Cariçaie 1992-1993, Journal des Grèves No 29

Champ-Pittet, le 26 octobre 1993

Liste des membres de la Commission de gestion

M.	B.	Pochon,	président (canton de Fribourg)
M.	J.-L.	Baechler,	(canton de Fribourg)
M.	P.	Cherbuin	(canton de Vaud)
M.	J.	Deschenaux	(canton de Fribourg)
M.	W.	Geiger	(LSPN)
M.	P.	Hunkeler	(LSPN)
M.	R.	Lebeau	(Confédération, OFEFP)
M.	D.	Meyer	(Confédération)
M.	R.	Pradervand	(canton de Vaud)
M.	A.	Schwab	(WWF Suisse)
M.	D.	von Siebenthal	(canton de Vaud)
M.	J.-D.	Wicky	(Confédération, OFEFP)

Liste des membres de la Sous-commission scientifique

M.	D.	Meyer	(président)
M.	A.	Buttler	
M.	P.	Corboud	
M.	W.	Geiger	
Mme	C.	Guenat	
M.	P.	Hainard	
M.	R.	Hauri	
M.	J.-B.	Lachavanne	
M.	P.	Liechti	
M.	J.-F.	Matter	
M.	J.-L.	Moret	
M.	C.	Neet	
M.	P.	Vogel	
M.	O.	Wildi	
Mme	S.	Zumbach	

Liste des membres de la Sous-commission forestière

M.	J.-F.	Matter	président
M.	M.	Antoniazza	
M.	M.	Bueche	
M.	P.	Cherbuin	
M.	J.	Deschenaux	
M.	N.	Kuhn	
M.	J.	Michaud	
M.	C.	Le Nedic	
M.	V.	Pleines	
M.	C.	Roulier	(invité)

Liste des membres de la Sous-commission information

M.	D.	von Siebenthal	président
M.	J.-L.	Baechler	
M.	P.	Hunkeler	
M.	A.	Schwab	
M.	J.-D.	Wicky	

Champ-Pittet, le 21 décembre 1993
M. Rollier/lb